

BUREAU COMMUNAUTAIRE

LUNDI 12 JUIN 2023

18 H 00

LE CHEYLARD

SOMMAIRE

1. ECONOMIE

A. Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité : attribution d'aides

2. EAU/ASSAINISSEMENT - PATRIMOINE/TRAVAUX

A. Informations sur l'attribution de marchés

Date de la convocation : 6 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : Dr Jacques CHABAL, M. Michel VILLEMAGNE, M. Yves LE BON, M. Antoine CAVROY, M. Patrick MARCAILLOU, M. Roger PERRIN, M. Thierry GIROT, Mme Monique ROZNOWSKI, M. Florent DUMAS, M. Nicolas FREYDIER.

Absent excusé représenté : Mme Monique PINET pouvoir à M. Roger PERRIN.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. Michel VILLEMAGNE

Assistaient également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Jérôme REBOULET, Directeur du pôle Services techniques
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Ressources, Jeunesse & Sports
- Romain SCHOCKMEL, Directeur du pôle Tourisme
- Mathilde COGNET, Directrice du pôle Culture
- Anne-Lucie CHAPUS, Assistante de direction

➤ **Approbation du PV du Bureau communautaire du 15/05/2023**

Le procès-verbal du Bureau communautaire du 15 mai 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés.

➤ **Délibérations :**

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

1. ECONOMIE

A. Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité : attribution d'aides

Pour rappel, le Conseil communautaire a adopté, par délibération du 5 décembre 2022, un nouveau règlement pour l'attribution d'aides à destination des entreprises de l'économie de proximité, suite à la signature d'une nouvelle convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place par Val'Eyrieux d'aides directes aux entreprises locales.

Il est proposé au Bureau d'approuver les dossiers joints en Annexe 1 et d'autoriser le Président à notifier les entreprises concernées de l'aide qui leur est attribuée.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide l'attribution des aides telles qu'indiquées en Annexe 3 ; autorise M. le Président à notifier chaque entreprise de l'aide qui lui est attribuée et à signer toutes pièces relatives à la réalisation de cette décision.

2. EAU/ASSAINISSEMENT - PATRIMOINE/TRAVAUX

A. Informations sur l'attribution de marchés

❖ **Travaux de renouvellement de la conduite AEP & prolongation du réseau d'assainissement des eaux usées - RD578, sur la commune du Cheylard**

Le marché a été attribué à l'entreprise FAURIE SAS pour un montant de 195 757,01 € HT soit 234 908,41 € TTC, répartis ainsi :

- Travaux eau potable : 169 834,01 € HT soit 203 800,81 € TTC
- Travaux assainissement : 25 923,00 € HT soit 31 107,60 € TTC

❖ **Travaux de ventilation à la crèche de Saint Agrève**

Le marché a été attribué à l'entreprise AVIPUR SAS pour un montant, après mise au point, de 31 542,12 € HT soit 37 850,54 € TTC.

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance à 18h15.

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux



Annexe 1

Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité

Dénomination de l'entreprise	Chef d'entreprise	Adresse du siège	Adresse du projet	Projet	montant € HT du projet	Dépense éligible € HT	Subvention proposée €	Taux d'aide proposé
LE BOIS SAUVAGE	Claude VAILLANT	Route de Valence Croix de Ribes 07320 Saint-Agrève	Route de Valence Croix de Ribes 07320 Saint-Agrève	Rénovation et reprise d'un hôtel-restaurant	126 232,04 €	30 000,00 €	3 000,00 €	10%
IL CALDERONE PIZZA	Yannick VERNET	2 rue de la Pize 07160 Le Cheylard	2 rue de la Pize 07160 Le Cheylard	Aménagement et ouverture d'une pizzeria	50 000,00 €	28 081,19 €	2 808,12 €	10%
AU PAIN D'ANTAN	Kevin MOULET	710 rives de la Dorne 07160 Mariac	710 rives de la Dorne 07160 Mariac	Rénovation d'une boulangerie	47 115,60 €	30 000,00 €	3 000,00 €	10%